

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 32/1 (2005)

DOI: 10.11588/fr.2005.1.61636

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

ben, daß die Bibliographie sich nicht auf die großen Serien beschränkt, die den Fachgenossen ohnehin vertraut sein dürften, sondern auch zahlreiche »kleine« Editionen nachweist, welche als Aufsätze oder im Anhang von Monographien erschienen sind. Überhaupt ist der weite Blick des Autors hervorzuheben: Er beschränkt sich keineswegs auf den französischen Anteil an der Erforschung des Archivs, sondern bezieht in souveränem Überblick die gesamte europäische und außereuropäische Forschung ein.

Der erste Teil beginnt mit dem frühen 19. Jh., als einige auserwählte Forscher dank persönlicher Beziehungen ersten Zugang zum Archiv erhielten, bis es dann 1877 von Leo XIII. der historischen Forschung geöffnet wurde. Es zeigte sich schnell, daß die Quellenmassen die Arbeitskraft einzelner Historiker bei weitem überstiegen; Träger der großen Projekte wurden die entstehenden historischen Institute. Dabei kann Poncet zeigen, daß hier zunächst eine gewisse Konkurrenz zwischen den Instituten und der Kurie selbst bestand; diese versuchte anfangs, die Erforschung ihrer Vergangenheit in die eigene Hand zu nehmen. Die Entstehung und Entwicklung, aber auch das Mit- und gelegentlich auch das Gegeneinander der diversen Institute ist das eigentliche Thema von Poncets Darstellung. Mit Recht weist er darauf hin, daß es immer wieder Bestrebungen gab, die Forschungen der einzelnen Institute zu koordinieren. Diese hatten jedoch nur begrenzten Erfolg und über eine grobe Abgrenzung der Interessensgebiete vor allem zwischen der französischen und deutschen Forschung kam man nicht hinaus.

Die Bibliographie ist systematisch gegliedert: Zunächst werden die Hilfsmittel im weitesten Sinne verzeichnet, also Einführungen, gedruckte Inventare und solche Studien, die sich mit einzelnen Fonds oder der Geschichte der Publikationen und Editionen beschäftigen. Es folgt dann die eigentliche Bibliographie der Editionen; sie ist in zwei große Abschnitte unterteilt: Mittelalter und Neuzeit, innerhalb dieser Abschnitte nach Jahrhunderten, innerhalb der Jahrhunderte nach einzelnen Päpsten. Dabei sind die Titel jeweils chronologisch vom ältesten zum neuesten geordnet. Auf diese Weise kann man mit einem Blick die Forschungsgeschichte übersehen. Den einzelnen Titeln ist jeweils ein Hinweis beigegeben, welchen Fonds des Archivs sie betreffen. Diverse Register runden den Band ab: eines der großen Editionen, eines der Namen der Herausgeber, ein nach Kontinenten und Ländern geordnetes geographisches Register, und schließlich ein Ortsnamen- und Personenregister.

Zu kritisieren fand ich kaum etwas: So hat Poncet sehr zu Recht die das Archiv betreffenden Berichte Paul Kehrs in seiner Bibliographie verzeichnet (Nr. 751, 752, 756, 759), welche seinerzeit in verschiedenen Jahrgängen der »Nachrichten der Göttinger Akademie« erschienen sind; hier aber hätte man sich einen Hinweis darauf gewünscht, daß diese mittlerweile in einem von Raffello Volpini herausgegebenen Nachdruck gesammelt, publiziert und dort leichter zugänglich sind (Paul Kehr, Papsturkunden in Italien. Reiseberichte zur Italia pontificia, hg. von Raffello Volpini, 6 Bde., Città del Vaticano 1977).

Generell aber ist hier ein Führer in das Vatikanische Archiv erschienen, der sich würdig neben die älteren Einführungen von Karl August Fink (Nr. 239) und Leonard E. Boyle (Nr. 275) stellt, sie in mancher Hinsicht, insbesondere durch Poncets Berücksichtigung auch der neuzeitlichen Geschichte, übertrifft.

Stefan WEISS, Paris

Thomas MEIER, Die Archäologie des mittelalterlichen Königsgrabes im christlichen Europa, Stuttgart (Thorbecke) 2002, X–478 p. (Mittelalter-Forschungen, 8).

Dans l'Occident médiéval, la transmission du pouvoir monarchique s'est partiellement opérée au moment des funérailles royales. Cérémonies tout à la fois religieuses et politiques, ces funérailles ont déjà suscité bien des études fondamentales, basées sur des sources écrites éloquentes de la fin du Moyen Âge (Ralph E. Giesey) et sur l'iconographie des

gisants (Alain Erlande-Brandenburg). Ces recherches ont montré un cérémonial au faste croissant qui contraste avec l'affaiblissement progressif de la monarchie. L'ouvrage de Thomas Meier qui traite de la sépulture royale dans l'Europe chrétienne médiévale, aborde le problème sous l'angle de l'archéologie, faisant appel aux témoins matériels des funérailles royales: mobilier funéraire et marquage de la sépulture. Son travail est issu de la thèse qu'il a soutenue à l'université Ludwig-Maximilian de Munich ayant pour sujet la nécropole dynastique des Saliens de la cathédrale de Spire.

La période concernée s'étend de l'an mil à la fin du XV^e siècle, mais le thème du dépôt funéraire oblige l'auteur à passer rapidement en revue les exemples de funérailles royales du premier millénaire: tombes de Childéric I^{er} (mort en 481 ou 482) à Tournai, d'Arégonde (morte vers 580–590) à Saint-Denis et tombe royale de Sutton Hoo en Angleterre (vers 625). Pour toutes ces tombes Meier relève l'absence d'insignes ou de marques distinctives de la fonction royale. Quant à la valeur matérielle du mobilier funéraire de ces tombes, elle reflète uniquement le rang social élevé des défunts. La recherche observe par ailleurs une très nette solution de continuité entre les sépultures habillées du haut Moyen Âge et les premières tombes royales à mobilier du Moyen Âge classique.

L'ouvrage se divise en quatre chapitres. Le premier évalue l'apport des sources écrites et iconographiques; cette documentation se rapporte bien plus au cérémonial des funérailles qu'à l'inhumation même du souverain. L'auteur recense environ 75 sépultures de rois et 25 sépultures de reines qui documentent la pratique de l'inhumation avec mobilier funéraire. L'enquête porte donc sur une base statistique faible. De plus, les renseignements sont souvent anciens et lacunaires; en effet, rares sont les sépultures royales qui ont bénéficié d'investigations par les méthodes modernes de l'archéologie. Pour compenser ce désavantage, Meier étend son enquête sur l'équipement des tombes de populations élitaires: clercs, nobles et chevaliers furent en effet les premiers à imiter les modèles royaux.

La deuxième partie est consacrée au mobilier funéraire recueilli dans les tombes: couronnes, globes impériaux, sceptres, mains de Justice, épées, éperons, bagues et croix. Tous ces objets relèvent de catégories sociales plus ou moins spécifiques. Les *regalia* sont juridiquement réservés au roi. Les cadavres en sont parés lors du cortège funèbre; mais c'est avec des copies de ces insignes que les souverains sont mis en terre. L'utilisation de la couronne funéraire en tôle de cuivre apparaît en 1039 à Spire dans la tombe de Conrad II. À Saint-Denis, la tombe de Louis VIII (mort en 1226) a livré le plus ancien sceptre en bois; par la suite, les copies sont réalisées en cuivre doré et, à partir de 1364 (Jean II le Bon à Saint-Denis), en argent doré. Jusqu'au XIV^e siècle, éperons et épées sont les attributs de la royauté; par la suite on les retrouve plus habituellement dans les tombes de l'élite militaire, la plupart du temps sous forme d'armes de tournoi et non d'armes de guerre. Bagues et croix se trouvent sans distinction dans les tombes royales et ecclésiastiques; les fréquentes traces d'usure attestent qu'il s'agit bien de pièces authentiques.

La troisième partie recense les différents types de marquage des sépultures. Suivant la tradition chrétienne, le souvenir d'une tombe est étroitement lié au culte qui maintient le souvenir du défunt (*commemoratio*). En conséquence, le marquage au sol de la sépulture revêt une importance moindre. Aussi la tombe du haut Moyen Âge est-elle habituellement anonyme; l'épithaphe survit uniquement à Rome dans l'entourage des papes: épithaphe d'Hadrien I^{er} (mort en 795) qui fut gravée dans le marbre sur l'ordre de Charlemagne. Au XI^e siècle, apparaissent en Rhénanie des tombes d'ecclésiastiques qui renferment des plaques de plomb nous informant sur le nom et le statut du défunt. Meier démontre comment la pratique de ces inscriptions enfouies dans les tombes dérive des authentiques de reliques. Conrad II est le premier souverain à être identifié de cette manière; en France et en Scandinavie ce rôle fut assumé, un certain temps, par des sceaux en plomb.

La représentation des saints a inspiré le modèle de la tombe à gisant. Monuments commémoratifs, les premiers gisants se rapportent aux souverains morts à des époques antérieures:

statues de Louis IV d'Outremer et de Lothaire II à Saint-Remi de Reims (vers 1120–1130), gisant de Childebert I^{er} à Saint-Germain-des-Prés (vers 1160). Ce culte des ancêtres trouve son apogée en 1263 à Saint-Denis avec les 16 gisants commandés par saint Louis. À Fontevraud, les Plantagenets inaugurent le type du gisant qui représente le défunt sur son lit de mort, un modèle qui se diffusera surtout en Italie. L'enquête englobe également un usage pratiqué plus particulièrement en Angleterre et en Scandinavie consistant à déposer sur le tombeau les armes et armoiries portées lors du cortège funèbre.

Au terme de ce vaste tour d'horizon, l'auteur peut dégager une vision assez nuancée sur la géographie et la chronologie des pratiques funéraires dans l'Occident médiéval. Leur signification est étudiée dans la quatrième partie.

Meier observe que le dépôt de mobilier funéraire dans les tombes est antérieur à l'apparition des gisants et que le dépôt des armes et armoiries sur les tombeaux s'est substitué à cette première pratique. En dehors de cette tendance générale, on a l'impression que l'application des différentes formes de marquage de sépultures n'a pas été fixée par une quelconque règle. Suivant les régions, on a adopté tel ou tel rite funéraire pour le pratiquer un certain temps avec plus ou moins d'assiduité. Beaucoup de pays ont adopté le modèle du gisant. Cependant, dans le Saint Empire romain germanique la tombe royale est restée longtemps anépigraphe et sans image alors que, dès le XII^e siècle, la noblesse allemande avait adopté le gisant. En Allemagne, il faut attendre la seconde moitié du XIII^e siècle pour voir apparaître les premiers gisants royaux: tombe de Lothaire III à Königsutter, tombe de Henri III à Goslar.

Derrière cette inégalité Meier décèle une dimension sémiotique. Il apparaît en effet que dans des régions où le dépôt d'armes sur les tombes n'avait pas cours, ce rôle a pu être assuré par un équipement adéquat du gisant. De ce point de vue, on est parfaitement autorisé à comparer le monument du Scaliger Cangrande I^{er} (mort en 1329) à Vérone, figuré en cavalier revêtu de son armure de tournoi, avec la tombe d'Édouard prince Noir (mort en 1376) à Canterbury, où les armes ont été accrochées au-dessus du gisant. Parallèlement, un lien unit les épitaphes de tradition méridionale aux authentiques de tombes qui se rencontrent en Europe centrale et occidentale. Par leur contenu élogieux, ils s'inspirent tous deux des *planctus*, des plaintes funèbres. En définitive, tous ces aménagements de tombes visent à perpétuer le souvenir de l'exposition du corps au moment des funérailles.

Pour Meier, l'évolution de la sépulture royale concerne l'histoire politique et ne peut s'apprécier que sous le point de vue de la »longue durée«. En premier lieu il constate que les attributs funéraires se rapportent systématiquement aux statuts social et politique du défunt. Dépourvues de significations religieuses, ces manifestations symboliques s'adressent donc prioritairement au monde des vivants. L'exhumation de la tombe de Charlemagne par Otton III en l'an mil fut, à ce propos, symptomatique d'une évolution des esprits. Progressivement le Moyen Âge a vu naître une banalisation de la violation de la sépulture. L'éventualité d'une réouverture de la tombe aurait incité l'homme médiéval à adopter la pratique des authentiques de tombes et du mobilier funéraire, assurant la reconnaissance du corps.

Meier examine ensuite la tombe royale sous l'angle d'influences externes, à commencer par le choix de la sépulture consistant à se placer dans une filiation d'ancêtres historiques. Des sites comme Spire, Saint-Denis, Westminster et Poblet en Espagne expriment au mieux cette continuité dynastique que les monarchies ont sciemment recherché pour fonder leur légitimité. Pour se parer des imitations de la noblesse, la royauté a dû sans cesse surenchérir par l'introduction de nouveautés provoquant la stupeur. On pense à l'enrichissement progressif des matériaux utilisés pour la réalisation des copies d'insignes funéraires, à l'évincement des gisants de pierre et de métal au profit des gisants de marbre blanc sur fond de dalles noires et à l'adoption de l'effigie. Du rapprochement entre les tombes royales et les tombes reliquaires est née la forme de certaines tombes à baldaquin et de tombes surélevées

à la manière des reliquaires sous lesquels les fidèles pouvaient passer. À travers de tous ces exemples demeure sous-jacente l'idée d'une possible béatification du défunt, devenue réalité pour Guillaume le Conquérant en 1161, Charlemagne en 1165 et saint Louis en 1297.

Le développement des funérailles royales atteint son apogée à la fin du Moyen Âge avec l'effigie funéraire. La pratique de placer sur le cercueil une figure en bois ou en cire à l'image du défunt, équipée des copies d'insignes de la royauté, fut inventée en Angleterre à l'occasion des funérailles d'Édouard II (mort en 1327). Elle est introduite en France en 1422 pour les funérailles de Charles VI. On allait jusqu'à reconnaître à ces mannequins une capacité juridique (*corpus politicus*), ce qui en dit long sur la progressive sacralisation du corps royal.

En conclusion, Meier revient à l'histoire politique. À Spire, l'empereur Henri IV (1056–1106) a fait ériger une tombe sur la sépulture de ses ancêtres Conrad II et Henri III. Il est significatif que cette tombe, anépigraphue et dépourvue de représentation figurée, contraste avec le gisant à Merseburg de Rodolphe de Souabe, chef de la ligue des seigneurs allemands justement dirigée contre l'empereur et battu en 1080. À Fontevrault, les Plantagenets ont fait réaliser leurs gisants en forme de défunts dotés des insignes de la royauté, peu de temps avant que Jean sans Terre ne perde l'ensemble de ses fiefs français (1204). Le contexte historique a donc pu jouer un rôle de catalyseur; aussi l'apparition d'éléments nouveaux dans l'*ordo* des funérailles royales est-elle souvent liée à des moments de crise. Pourtant l'exemple de la Commande de saint Louis démontre que les conflits ne sont pas indispensables à cette évolution. Car, en définitive, le cérémonial des funérailles vise à compenser la perte de pouvoir du roi pour chercher à retrouver dans le développement du rite funéraire royal une sorte d'autorité sacrée.

Ce bref compte rendu ne peut ni donner une idée parfaite de la richesse de l'ouvrage qui se mesure au nombre d'exemples recensés avec soin, ni exposer l'ensemble du raisonnement que Thomas Meier met en œuvre pour présenter le problème de la sépulture royale en des termes nouveaux. Le livre est écrit en allemand mais comprend un résumé traduit en français et en anglais. Une trentaine de tableaux et de cartes illustrent de façon synthétique les résultats de l'enquête. La bibliographie compte environ 1500 titres. L'ouvrage est enrichi de 173 figures.

Michaël Wyss, Saint-Denis

Jean-Pierre DELUMEAU, Isabelle HEULLANT-DONAT, L'Italie au Moyen Âge, V^e–XV^e siècle, Paris (Hachette) 2000, 320 S. (Carré Histoire).

Bücher über die mittelalterliche Geschichte Italiens haben Konjunktur, auch außerhalb der Halbinsel. Das für ein breiteres Publikum bestimmte Buch der beiden Autoren, von denen Delumeau in acht Kapiteln die Zeit bis zur Mitte des 13. Jhs. behandelt, während sich seine Kollegin in sieben Kapiteln der darauf folgenden Epoche bis zum Ende des 15. Jhs. widmet, ist der erste Versuch, das italienische Mittelalter in einem Band in französischer Sprache darzustellen. Das Werk gliedert sich in vier Teile: »De l'héritage de Rome à celui de Charlemagne (476–XI^e siècle)« und »Croissance, autonomies et reconstructions monarchiques« von Delumeau sowie »De la crise du système communal au difficile équilibre du XV^e siècle« und »Économie, culture et société. Du milieu du XIII^e au milieu du XV^e siècle« von Heullant-Donat. Insgesamt gesehen vermittelt es im allgemeinen auf dem aktuellen Forschungsstand präzise Informationen über die wesentlichen Bereiche italienischer Geschichte im Mittelalter, wobei auffällt, daß der sogenannten Ereignis- und – in geringerem Maße – der Verfassungsgeschichte ein größerer Raum eingeräumt wird, als dies bei einem vergleichbaren Werk aus französischer Feder vor 20 oder 30 Jahren vorstellbar gewesen wäre. Dennoch werden auch die Sozial- und Wirtschaftsgeschichte angemessen behandelt, was von der Geistes- und Religionsgeschichte nicht so ohne weiteres gesagt werden